

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Denée ainsi que l'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP), les trois Périmètres Délimités des Abords (PDA) et la mise à jour du schéma communal d'assainissement

Par arrêté n°2025-60 du 15 septembre 2025 Mme le Maire de Denée, Priscille GUILLET, a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur la commune de Denée du 15 octobre 2025 au 14 novembre 2025 inclus. D'une durée de 30 jours consécutifs, cette enquête portera sur les objets mentionnés ci-après.

Le Président du Tribunal Administratif de Nantes a désigné une commission d'enquête par décision du 27 mai 2025: Monsieur Jean-François DUMONT, officier supérieur de l'armée de Terre en retraite, en qualité de commissaire enquêteur;

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend notamment:

- Le dossier de Plan Local d'Urbanisme
- Le dossier de Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine
- Les dossiers des trois Périmètres Délimités des Abords (Château de Mantelon, Église et Presbytère, Domaine de la Noue)
- Le dossier de zonage d'assainissement collectif

Les pièces du dossier -sur support papier et numérique-, ainsi qu'un registre d'enquête publique seront déposés à la mairie de Denée, 3 rue du Huit mai, pendant toute la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance et obtenir les informations nécessaires, du lundi au mercredi de 9h à 12h ainsi que le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et consigner éventuellement ses observations.

Toute correspondance relative à l'enquête publique pourra être adressée à Monsieur le commissaire enquêteur:

- à l'adresse de la mairie de Denée (3 rue du Huit mai), siège de la présente enquête
- à l'adresse électronique suivante: enquete.publique@mairie-denee.fr

Monsieur commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences suivantes :

Mercredi 15 octobre 2025 de 9 heure à 12 heure
Vendredi 31 octobre 2025 de 9 heure à 12 heure
Vendredi 14 novembre 2025 de 9 heure à 12 heure

Toute personne souhaitant rencontrer le commissaire enquêteur peut se rendre à l'une des permanences citées ci-dessus. Une copie des observations et propositions du public transmises par voie postale et par voie électronique sera annexée au registre de la mairie de Denée, siège administratif de l'enquête publique, et ce dans les meilleurs délais.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie de Denée ainsi que sur le site internet de la mairie pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le Conseil Municipal est l'autorité compétente pour les quatre projets visés ci-dessus. S'il n'est pas donné suite aux projets, le Conseil Municipal en informera le public par indication sur son site internet. Toute information relative aux dossiers peut être demandée à Mme Priscille GUILLET, maire de la commune de Denée.